



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 47 (2014), p. 355-392

Dominique Bénazeth, Anita Quiles, Emmanuelle Delque-Količ, Cécile Lapeyrie, Agathe Strouk, Naïm Vanthieghem

Les tissus d'Edfou conservés au musée du Louvre : étude et datations

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

DOMINIQUE BÉNAZETH, ANITA QUILES, EMMANUELLE DELQUE-KOLIČ,
CÉCILE LAPEYRIE, AGATHE STROUK, NAÏM VANTHIEGHEM*

Les tissus d'Edfou conservés au musée du Louvre : étude et datations

♦ RÉSUMÉ

Le musée du Louvre a reçu en partage de fouilles onze textiles de Tell Edfou provenant des campagnes menées par Henri Henne entre 1921 et 1924. Rangés avec les tissus coptes dans la réserve du département des antiquités égyptiennes, ils n'avaient jamais été étudiés. Des datations par le radiocarbone effectuées au Laboratoire de mesure carbone 14 sur neuf d'entre eux les placent à l'époque mamelouke, tandis qu'une tapisserie est omeyyade. Ces nouvelles données chronologiques, alliées à la provenance archéologique, redonnent à ces étoffes leur place dans l'histoire du site. La fonction de certains articles (un bonnet, deux bandeaux, un *ṭirāz*) et la variété des techniques représentées (broderie, tissage double-étoffe, tapisserie, assemblage de toiles de lin, de laine et d'une soierie façonnée) ajoutent à l'intérêt de cette identité retrouvée.

Mot-clés : Edfou – partage de fouilles – textile – tapisserie omeyyade – *ṭirāz* fatimide – vêtements mamelouks – musée du Louvre – datation par le radiocarbone

* Dominique Bénazeth, département des antiquités égyptiennes, musée du Louvre, Dominique.Benazeth@louvre.fr

Anita Quiles, Pôle d'archéométrie – Insitut français d'archéologie orientale (Ifao), aquiles@ifao.egnet.net
Emmanuelle Delque-Količ, Laboratoire de mesure du carbone 14, CEA Saclay (CEA/CNRS/IRNS/IRD/ ministère de la Culture et de la Communication), emmanuelle.delque-kolic@cea.fr

Cécile Lapeyrie, restauratrice textile, département des antiquités égyptiennes, musée du Louvre, cecile.lapeyrie@louvre.fr

Agathe Strouk, restauratrice textile, ABACA, agathe.strouk@abaca-cr.fr

Naïm Vanthieghem, aspirant du FRS. – FNRS, Centre de papyrologie et d'épigraphie grecque, université libre de Bruxelles (ULB), Naim.Vanthieghem@ulb.ac.be

♦ **ABSTRACT**

Eleven textile pieces found by Henri Henne during his 1921-1924 excavations in Edfu were attributed to the Louvre Museum, where they are now in the Egyptian department. Radiocarbon dating was performed in the Laboratoire de mesure du carbone 14, giving the tapestry to the Umayyad period and eight fragments to the Mamluk period. The fragments belong to clothes, head-dresses and *ṭirāz*. They show a great variety of techniques (embroidery, double cloth, tapestry, and association of different textiles in a bonnet).

Keywords: Edfu – division of archaeological finds – textile – Umayyad tapestry – Fatimid *ṭirāz* – Mamluk clothes – Louvre Museum – radiocarbon dating

* * *

RANGÉES avec les tissus coptes du musée du Louvre, au département des antiquités égyptiennes, onze pièces provenant des fouilles d'Henri Henne à Edfou en 1921-1924 furent inventoriées seulement en 2006¹, à l'occasion de la restauration du bonnet qui en fait partie.

En 2009, deux fragments furent étudiés par Amandine Mérat², qui s'intéressa ensuite aux broderies contenues dans le lot³. Plus tard, neuf des onze tissus ont été datés par la méthode du carbone 14 au Laboratoire de mesure du carbone 14⁴; par ailleurs, certaines des fibres prélevées ont été caractérisées par la combinaison d'analyses en spectroscopie infrarouge-ATR et par microscopie électronique à balayage (voir tableau I). Le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH) a procédé à d'autres identifications⁵. La nature des fibres qui n'ont pas été déterminées par analyse est indiquée d'après leur aspect, ce qui est subjectif⁶.

1. Inv. AF 13226 à AF 13236. Le choix de l'inventaire AF (et non de l'inventaire E des entrées) vient de ce que les objets provenant d'Edfou ont été portés, à quelques exceptions près, dans ce registre, qui pourtant est consacré à l'ancien fonds du musée. L'ordre choisi en 2006 a été celui des numéros de fouille inscrits directement sur les étoffes.

2. AF 13232 et AF 13233, à titre d'exercice technique dans l'enseignement de Roberta Cortopassi en master 1, à l'École du Louvre.

3. Dans le cadre de la préparation d'un troisième cycle à l'École du Louvre: « La broderie dans l'Égypte antique, de l'époque romaine à l'époque arabe. Étude technique et iconographique. Influences, échanges et diffusion au sein du bassin méditerranéen et du Proche-Orient ». Voir MÉRAT 2013 et MÉRAT 2014.

4. Laboratoire de mesure du carbone 14 (LMC14), CEA-Saclay (CEA/CNRS/IRD/IRSN/MCC), Bât 450, Porte 4^E, 91191 Gif-sur-Yvette Cedex, France.

5. Que Dominique de Reyer, du pôle scientifique textile, en soit chaleureusement remerciée.

6. L'exemplaire AF 13235, qui nous paraissait être en laine, ou certaines trames de AF 13232, semblables à du lin, s'avèrent être en coton d'après l'analyse. A. Mérat, qui a travaillé avant la programmation des analyses, a pris de la soie pour de la laine (MÉRAT 2013, p. 134, 136). Il n'a pas été possible d'analyser toutes les fibres présentes dans tous les textiles considérés.

Cécile Lapeyrie a fait les analyses techniques et les interventions de conservation (gommage avec de la gomme en poudre ; dépoussiérage par micro-aspiration ; remise à plat à la vapeur froide, après test de tenue des couleurs le cas échéant ; stockage sur carton neutre ; étiquetage), sauf pour le bonnet, restauré par Agathe Strouk, dont la soierie fut récemment analysée par Chris Verheckent-Lammens⁷. Naïm Vanthieghem a étudié l'inscription du *ṭirāz*.

Contexte archéologique

Des numéros de fouille (compris entre 1415 et 1797) sont inscrits à l'encre noire sur dix des tissus⁸. L'inscription mentionne tantôt Edfou suivi d'un chiffre, tantôt le chiffre seul. De plus, une étiquette de bijoutier portant le même chiffre est attachée aux tissus par un fil rouge. Ce type de numéros apparaît sur bien des objets provenant des fouilles de H. Henne, comme on peut le constater sur la collection du Louvre. Le registre où devraient être consignés ces numéros n'est malheureusement pas connu⁹.

Les tissus sont arrivés au musée du Louvre par voie de partage de fouilles¹⁰. Six d'entre eux furent découverts pendant les campagnes 1923 ou 1924, comme le démontre leur présence sur la planche XVII du rapport de fouilles HENNE 1925 (ici, fig. 2). Leur numéro de fouilles est compris entre 1756 et 1797. Le bonnet n'y figure pas, mais son numéro de fouilles (1772) le situe dans la même série. On peut s'interroger sur l'année de trouvaille des tissus numérotés 1415, 1671 et 1696 et de celui qui n'est pas numéroté. Le premier pourrait venir de la première campagne dirigée par H. Henne, en 1921-1922, et correspondre à l'une des deux tapisseries décrites parmi les trouvailles des *sabbāḥīn*¹¹.

Ces fouilles concernaient la couche supérieure du tell¹², à l'ouest de l'enceinte du temple ptolémaïque dédié au dieu Horus, sur la rive ouest du Nil. Après abandon de l'habitat en cet endroit (pendant ou après le x^e siècle de notre ère), un cimetière y avait pris place. H. Henne décrit les tombes installées dans les rues de l'ancienne ville¹³ et dans ses constructions ruinées, dans des caves voûtées réemployées ou sur des arasements de parois en briques crues¹⁴. Les morts étaient déposés dans leur simple linceul ou dans des bières sans couvercle¹⁵. Un petit tumulus bordé de briques recouvrait parfois la sépulture. Les pl. VI, XII-XVI du rapport

7. Nous la remercions tout particulièrement pour cet examen, mené lors d'un passage au Louvre en juin 2013.

8. Le carré brodé inventorié AF 13236 n'a pas de marque.

9. Nous remercions Nadine Cherpion pour ses recherches dans les archives de l'Ifao.

10. RUTSCHOWSCAYA, BÉNAZETH 1999, p. 56. Au moins un des textiles attribués à l'Égypte dans ce partage se trouve au musée d'Art islamique du Caire, un bonnet cité *infra* dans le commentaire de celui du Louvre. Nous remercions Sylvie Denoix pour son aide dans notre tentative de retrouver dans ce musée les tissus attribués en partage à l'Égypte.

11. HENNE 1924, p. 4, 35.

12. Secteurs I et II sur le croquis d'ensemble : HENNE 1924, pl. VI, fig. 1.

13. Il les nomme « Grande rue des Tombes », « Ruelle des tombes » et « Place des tombes » : HENNE 1925, p. 4, 5, pl. XXXII.

14. HENNE 1925, p. 12.

15. *Ibid.*, p. 11. Un clou provenant d'une de ces bières est conservé au Louvre : BÉNAZETH 1992, p. 279.

HENNE 1925 montrent des vues de ce cimetière. Soixante et un corps ont été dénombrés, dans des contextes atypiques, selon l'archéologue¹⁶, et pratiquement sans matériel (quelques bijoux en fer), en dehors des textiles¹⁷. Ensevelis dans deux à cinq linceuls, les défunts étaient vêtus. Les hommes portaient une chemise, comme les enfants, un caleçon large, une *gallabeyya* avec une ceinture, un bonnet et un turban. Les femmes, un caleçon long et étroit, parfois bleu, une sorte de châle et un mouchoir sur le visage. L'archéologue estime que les étoffes étaient en lin et signale des « débris » en soie.

Les tissus acheminés jusqu'au musée du Louvre sont fragmentaires. Il est difficile d'y reconnaître les vêtements et linceuls aussi succinctement décrits. Seuls les bandeaux de tête et le bonnet d'enfant sont entiers. Les autres broderies pourraient provenir de sortes de foulards, portés à la taille ou autour du cou comme l'attestent des peintures contemporaines en l'absence de réels vêtements conservés de cette époque¹⁸.

Datations par le carbone 14

Les datations par le carbone 14 en spectrométrie de masse par accélérateur (SMA) ont été réalisées au Laboratoire de mesure du carbone 14¹⁹ sur neuf textiles. Deux campagnes de prélèvements ont été effectuées en novembre 2011 et janvier 2013 sur des fibres de tissu, en utilisant un scalpel stérile et en s'assurant que le prélèvement n'altérerait pas l'intégrité des tissus. Afin d'éliminer toutes les contaminations organiques déposées après la mort de l'organisme, un nettoyage mécanique puis un prétraitement chimique à température ambiante ont été appliqués à ces échantillons. Le traitement chimique a consisté en une première attaque acide (HCl, 0,5N) qui a permis d'éliminer les carbonates secondaires présents sur les fibres de tissu, suivi d'une attaque basique (NaOH, 0,1N) pour solubiliser les acides humiques contenus dans les sols, et enfin une seconde attaque acide (HCl, 0,5N) qui a hydrolysé les carbonates formés par le CO₂ atmosphérique, lors de la précédente attaque. Les échantillons ont ensuite été oxydés en gaz carbonique lors d'une combustion sous vide à 900°, en présence d'oxyde de cuivre, puis ils ont été réduits par catalyse au contact de fer et en présence de H₂, pour en extraire le carbone sous forme solide (graphite). Le mélange carbone/fer obtenu a finalement été comprimé sous une pression de 10 bars pour former une pastille de carbone solide. La mesure a été réalisée en spectrométrie de masse par accélérateur sur l'installation ARTEMIS du LMC14. Les résultats obtenus correspondent à l'âge radiocarbone, ils sont exprimés en ¹⁴C-BP (*Before Present*). La conversion des âges radiocarbone en âges calendaires a été réalisée

16. HENNE 1924, p. 20, n. 7, 8, p. 41; HENNE 1925, p. II, 13 : toujours couchés sur le côté droit, la tête à l'ouest, tournée vers le sud mais dans des monuments sans parallèle ailleurs.

17. HENNE 1924, p. 20; HENNE 1925, p. 13.

18. ELLIS 2001, p. 36.

19. Nous remercions toute l'équipe du LMC14 pour avoir réalisé ces analyses.

grâce au logiciel OxCal 4.2²⁰ en utilisant la courbe de calibration IntCal09²¹. Les âges calibrés sont donnés avec un intervalle de confiance de 95,4% (20).

Parmi les neuf tissus datés, huit sont contemporains avec des âges compris entre 691 ± 21 ¹⁴C-BP et 550 ± 39 ¹⁴C-BP (Tableau I). Le tissu AF 13226, daté de 1285 ± 29 ¹⁴C-BP, est le plus ancien. Deux fragments du tissu AF 13236 ont été analysés séparément, l'un provient d'un fil brodé (SacA 27214) et le second, de la toile (SacA 27215) ; les âges radiocarbone obtenus sont statistiquement compatibles (583 ± 24 ¹⁴C-BP et 638 ± 21 ¹⁴C-BP) et il n'est pas possible de conclure si la broderie a été faite consécutivement à la fabrication du tissu ou peu après ; par contre, cette double analyse montre que les différents emplois de l'étoffe se sont faits dans un intervalle de temps court.

La Fig. 1 rassemble les densités d'âge calibrées pour ces neuf tissus. Les huit tissus AF 13228 à AF 13230 et AF 13232 à AF 13236 ont des âges calibrés compris entre 1270 et 1438 calAD (95,4%) et sont d'époque mamelouke. Le fragment de tapisserie AF 13226 est daté d'entre 665 et 776 calAD (95,4%) et a donc été fabriqué durant la dynastie omeyyade.

À titre indicatif, les valeurs des $\delta^{13}\text{C}$ mesurées par SMA pendant l'analyse sont données Tableau I, colonne 7. Elles informent sur la nature de l'échantillon analysé et sont proposées avec une incertitude de $\pm 4\%$. Ainsi, les fibres d'origine végétale comme le lin ou le coton suivent un métabolisme de photosynthèse en C_3 ²² et le $\delta^{13}\text{C}$ attendu est de $-25 \pm 4\%$; les valeurs pour les fibres d'origine animale comme la laine sont plus variables et dépendent de l'alimentation de l'animal.

Pour aller plus loin dans la caractérisation des échantillons étudiés, des analyses en spectroscopie infrarouge²³ couplées à des analyses au microscope électronique à balayage²⁴ ont été réalisées sur trois de ces tissus (AF 13226, AF 13232 et AF 13235)²⁵. Les trames du fragment de tapisserie AF 13226 sont en laine. La toile jaune du fragment de double étoffe AF 13235 est en lin ou en coton et sa toile bleue est en coton. Le fragment de toile barrée AF 13232 est en lin mais la trame bleue qui la décore est aussi en coton.

20. BRONK RAMSEY 2009.

21. REIMER 2009.

22. Cycle de Calvin Benson.

23. Nous remercions l'équipe du LADIR et en particulier Ludovic Bellot-Gurlet et Céline Paris pour avoir effectués cette étude infrarouge.

24. Nous remercions l'équipe du LAPA et en particulier Stéphanie Leroy et Enrique Vega qui ont réalisé ces analyses au MEB.

25. Les résultats détaillés de cette étude seront présentés dans un prochain article (QUILES *et al.* à paraître).

EDFOU												
				Datations par le radiocarbone (LMC14)							Caractérisation des fibres (IR-ATR/MEB)	
Référence Louvre DAE	N° Edfou	Étoffes	Nature	N° cible	mg C	$\delta^{13}\text{C}$	Âge radiocarbone ^{14}C -BP			Âge calibré calAD (2 σ) %		
AF 13226	Edfou 1415	fragment de tapisserie	Trame jaune	SacA 31869	1,14	-8,9	1285	±	29	665-776	95,4%	laine
			Trame bleue									
AF 13227	Edfou 1671	fragment de <i>tirāz</i>	<i>époque fatimide par comparaison</i>									
AF 13228	Edfou 1696	bandeau de tête	Toile	SacA 27219	1,26	-23,7	691	±	21	1270-1305 1365-1385	78,0% 17,4%	
AF 13229	Edfou 1756	fragment brodé	Toile	SacA 27216	0,11	-9,9	550	±	39	1305-1364 1384-1438	44,3% 51%	
AF 13230	Edfou 1765	fragment brodé	Toile	SacA 27218	1,59	-22,6	654	±	24	1281-1320 1350-1392	44,3% 51,1%	
AF 13231	Edfou 1772	bonnet	<i>époque maméluque par comparaison</i>									
AF 13232	Edfou 1773	fragment de toile barrée	Toile	SacA 31870	0,81	-25,8	655	±	19	1283-1315 1355-1389	43,8% 51,6%	Lin
			Trame bleue									
AF 13233	Edfou 1780	fragment brodé	Toile	SacA 27217	1,00	-23,2	670	±	34	1271-1324 1346-1394	52,1% 43,3%	
AF 13234	Edfou 1785	bandeau de tête	Toile	SacA 27220	1,15	-22,9	596	±	23	1299-1369 1381-1409	71,5% 23,9%	
AF 13235	Edfou 1797	fragment de double étoffe	Toile jaune	SacA 31868	1,14	-22,8	650	±	19	1284-1318 1353-1390	41,6% 53,8%	Lin/coton
			Toile bleue									
AF 13236	pas de marque	carré brodé	Broderie bleue	SacA 27214	0,40	-25,0	583	±	24	1304-1365 1384-1413	65,9% 29,5%	
			Toile	SacA 27215	0,88	-22,8	638	±	21	1286-1325 1345-1394	39,4% 56,0%	

Tableau I. Résultats des datations par le carbone 14 réalisées sur les tissus d'Edfou de la collection du Louvre. La première colonne indique le numéro d'inventaire du département des antiquités égyptiennes ; la seconde est le numéro Edfou attribué lors des fouilles de H. Henne ; le code laboratoire attribué par le LMC14 aux échantillons datés est donné colonne 5 ; les valeurs de $\delta^{13}\text{C}$ obtenues pendant la mesure SMA sont dans la colonne 7 ; les âges radiocarbone sont donnés en ^{14}C -BP dans la colonne 8 et leurs densités calibrées, dans la colonne 9. Enfin, la colonne 10 rassemble les résultats de la caractérisation de certaines des fibres, réalisées par couplage d'analyses IR-ATR et MEB.

Les étoffes

« Les étoffes ... sont parfois sinon riches, du moins d'un dessin assez original » ; H. Henne a choisi six photographies pour illustrer son propos²⁶ : trois broderies²⁷, une double étoffe²⁸, une toile barrée²⁹ et le détail d'un bandeau de tête brodé³⁰. Nous les examinerons dans cet ordre et poursuivrons par le second bandeau de tête, par l'énigmatique carré brodé et par le bonnet. Nous terminerons avec le fragment de tapisserie et le *tirāz*.

■ FRAGMENT DE BANDE BRODÉE

(fig. 2, en haut à gauche ; fig. 3, en haut à droite ; fig. 4)

Edfou 1780

Inventaire Louvre AF 13233

8 × 12,8 cm³¹

HENNE 1925, pl. XVII, en haut à gauche ; MÉRAT 2013, p. 133, 134, fig. 7 ; MÉRAT 2014

Description

Le fragment présente quelques lacunes et une usure partielle du fil brodé. Une lisière simple est conservée ; à l'opposé, le tissu est replié en ourlet simple et fermé au moyen d'une couture au point de surjet (fig. 2). Les deux autres bords sont découpés.

Caractéristiques techniques

Armure : toile. Matière : lin (analyse LRMH). Torsion Z. Réduction chaîne : 18 fils par cm ; réduction trame : 15 coups par cm.

Décor brodé : soie (analyse LRMH), bleue. Faible torsion Z. Point de croix et point de traits. Les points de croix des bordures sont relativement réguliers. Par contre les points de croix qui remplissent les formes géométriques sont irréguliers. L'arrière est propre, il n'y a ni nœuds, ni fils passants d'un motif à l'autre.

Décor

Le décor brodé occupe une bande transversale. Il se compose de motifs disposés en quinconce : un cartouche encadré par deux triangles, eux-mêmes compris entre deux losanges plus petits (fig. 4). Ces figures géométriques sont pleines tandis que le cartouche contient un motif en forme de M entre deux barres. Au départ du décor, du côté de la lisière, le premier cartouche est tronqué et son M est déformé. Dans les quatre cartouches suivants, cette figure est symétriquement distribuée,

26. HENNE 1925, p. 13, pl. XVII. Reproduite ici fig. 2.

27. De gauche à droite : Louvre, inv. AF 13233, AF 13230, AF 13229 (détail, photographié sur son envers).

28. Louvre, inv. AF 13235 (photographié du côté des bandes claires).

29. Louvre, inv. AF 13232.

30. Louvre, inv. AF 13234.

31. Toutes les dimensions sont données après restauration.

la pointe étant tournée vers le milieu ou vers les bords de la bande. Dans le dernier cartouche subsistant, le M est inversé. L'ourlet laisse supposer que la bande brodée se poursuivait avant que l'étoffe ne soit coupée et ourlée.

Datation radiocarbone

1271-1324 calAD (52,1%) et 1346-1394 calAD (43,3%) [SacA 27217 : 670 ± 34 ^{14}C -BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

Le fragment appartient à une bande de longueur indéterminée, d'une douzaine de centimètres de large, qui pourrait correspondre, dans la description que donne H. Henne du costume masculin, à une ceinture ou à un ruban maintenant le bonnet, plutôt qu'à un turban, qualifié de « large ³² ». Pour trancher entre ces possibilités il nous manque une appréciation de la largeur respective de ces accessoires. L'Ashmolean Museum d'Oxford possède des bandes ourlées à broderies transversales de 10 à 13 cm de large, du XIII^e siècle, publiées comme des fragments d'écharpes ou de ceintures ; la plus longue, bien qu'incomplète, mesure 162 cm de long ³³. D'autres exemples sont conservés en Belgique ³⁴.

■ FRAGMENT DE BANDE BRODÉE

(fig. 2 et fig. 3, en haut au milieu ; fig. 5)

Edfou 1765

Inventaire Louvre AF 13230

12 × 18 cm

HENNE 1925, pl. XVII, en haut au milieu ; MÉRAT 2013, p. 133, 134, fig. 5 a, 5 b ; MÉRAT 2014

Description

Le fragment présente quelques lacunes. Une lisière simple est conservée ; à l'opposé, le tissu est replié en ourlet simple et fermé au moyen d'une couture au point de surjet (fig. 3, en haut au milieu). Les deux autres bords sont déchirés.

Caractéristiques techniques

Armure : toile. Matière : semble du lin (non analysé). Torsions : filé simple de torsion S assez forte (chaîne) et filé simple de torsion Z (trame). Réduction chaîne : 17 fils par cm ; réduction trame : 12 coups par cm.

32. « La *gallabieh* peut être serrée à la taille par une ceinture ; sur la tête, un bonnet, serré par un ruban, et tout autour un large turban » (HENNE 1925, p. 13).

33. ELLIS 2001, n^{os} 21, 36, 41.

34. Katoen Natie, inv. 1153-01 (DE MOOR 2008, p. 224-225). Musées royaux d'Art et d'Histoire : ERRERA 1905, p. 3, n^o 5, ERRERA 1916, p. 196, n^o 458 ; nous remercions M. Van Raemdonck, conservateur, pour avoir examiné ce textile avec C. Verhecken-Lammens et D. Bénazeth : toile de lin à deux lisières, de 12 cm de large, avec franges à une extrémité et décor de trois bandes brodées en soie. Voir aussi ERRERA 1916, p. 155, n^o 360.

Décor brodé, exécuté avec un double fil : semble du lin (non analysé) teint en bleu superficiellement, d'aspect chiné. Torsion : filé simple de torsion S assez forte. Point de croix. Les points sont réguliers. Le revers présente 4 à 5 nœuds dont la longueur du fil est laissée libre.

Décor

Le décor brodé occupe une bande transversale remplie d'un double zig-zag ; un point orne les triangles ainsi déterminés.

Datation radiocarbone

1281-1320 calAD (44,3%) et 1350-1392 calAD (51,1%) [SacA 27218 : 654 ± 24 ^{14}C -BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

L'aspect chiné du décor résulte probablement d'un usage prolongé, qui a atténué la teinture à l'indigo³⁵. Comme le précédent, ce tissu appartient à une bande de longueur indéterminée, d'une douzaine de centimètres de large, qui pourrait correspondre à une ceinture ou à un élément de coiffure.

■ FRAGMENT BRODÉ

(fig. 2, en haut à droite ; fig. 3, en haut à gauche ; fig. 6)

Edfou 1756

Inventaire Louvre AF 13229

9,8 × 26 cm

HENNE 1925, pl. XVII, en haut à droite (il s'agit d'un détail, vu sur l'envers) ; MÉRAT 2013, p. 133-134, fig. 6 ; MÉRAT 2014.

Description

Une lisière est conservée (en bas du tissu, sur la fig. 3) ; les deux longs bords sont découpés ; le quatrième est déchiré.

Caractéristiques techniques

Armure : toile. Matière : semble du lin (non analysé). Torsion : filé simple de torsion Z. Réduction chaîne : 22 fils par cm ; réduction trame : 20 coups par cm.

Décor brodé : soie (analyse LRMH) bleue. Torsion : fil retors Z de deux bouts de torsion S. Point de traits, point lancé et point tissé. Les points sont très réguliers. Le travail est soigné et pratiquement réversible.

35. Et non pas de l'association d'un fil de lin écrit et d'un fil de laine bleu (MÉRAT 2013, p. 133).

Décor

Le motif couvrant commence à 15 cm de la lisière par une bordure à motifs alternés. Il se compose de losanges disposés de manière à former un réseau étoilé dense et régulier. Des croix et des étoiles occupent les losanges les plus importants. Des croix plus petites se trouvent à certaines intersections et dans la bordure.

Datation radiocarbone

1305-1364 calAD (43,3%) et 1384-1438 calAD (51,1%) [SacA 27216: 550 ± 39 ^{14}C -BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

L'état fragmentaire ne permet pas d'identifier le type de vêtement décrit par H. Henne. Ce pourrait être une chemise, une *gallabeyya*, un châle ou encore une ceinture ou un turban. Une pièce d'ameublement (?) complète présente un réseau de motifs cruciformes dans des losanges ; elle est conservée au musée d'Art islamique du Caire³⁶. L'Ashmolean Museum possède un décor presque identique à celui d'Edfou quoique rehaussé de deux autres coloris ; il est daté par le radiocarbone entre la fin du XIII^e siècle et le milieu du XIV^e siècle³⁷.

Un motif du même genre se trouve sur un fragment égyptien d'époque mamelouke conservé dans la collection M. Bouvier. G. Cornu et M. Martiniani-Reber³⁸ citent d'autres exemples, au Victoria and Albert Museum et aux Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles, soulignant qu'il s'agit d'un groupe de tissus d'époque mamelouke, appartenant sans doute à des bas de robes ou de chemises.

■ DOUBLE-ÉTOFFE QUADRILLÉE

(fig. 2, au centre ; fig. 3, en bas ; fig. 7)

Edfou 1797³⁹

Inventaire Louvre AF 13235

40 × 13 cm

HENNE 1925, pl. XVII, au centre

Description

Le fragment ne présente aucune lisière ; tous ses bords sont découpés et déchirés. Il est réversible, les couleurs étant inversées sur chaque face (fig. 2 et 3).

36. KÜHNEL 1938, pl. IV, fig. 6.

37. ELLIS 2001, n° 34.

38. CORNU *et al.* 1993, p. 288-289, n° 185. Ailleurs (p. 288, n. 2) les auteurs précisent que les dates données dans le catalogue de Bruxelles par I. Errera sont trop anciennes.

39. Le numéro inscrit à même l'étoffe est 1797 tandis que l'étiquette qui lui est accrochée précise 1797 p.

Caractéristiques techniques

Fragment de double-étoffe⁴⁰. Armure : toile pour les deux couches. Dans la partie médiane des zones unies, la trame est renforcée par deux fils passés ensemble. Par ailleurs, de manière accidentelle cette fois, ce sont deux fils de chaîne qui sont pris ensemble en certains endroits. Matière : les fils bleus sont de coton ; les fils jaunes pourraient être de lin ou de coton (caractérisations : voir Tableau I) ; l'analyse par le LRMH précise qu'il s'agit de coton. Torsions : filés simples de torsion Z (chaîne et trame, fils jaunes et fils bleus). Réduction chaîne : 1 fil jaune pour 1 fil bleu (et fil double à intervalle irrégulier), 16 fils de chaque couleur par cm ; découpage de 4 fils (2 de chaque couleur). Réduction trame : 1 coup jaune pour 1 coup bleu, 14 coups par cm (12 coups par cm pour la partie renforcée) ; découpage de 2 coups, un coup de chaque couleur.

Décor

Des bandes unies alternent avec des bandes quadrillées bleu foncé et jaune pâle, de différents modules.

Datation radiocarbone

1284-1318 calAD (41,6%) et 1353-1390 calAD (53,8%) [SacA 31868 : 650 ± 19 ¹⁴C-BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

La technique de la double étoffe est pratiquée à l'époque mamelouke, pour produire de somptueux textiles, parfois tissés en soie. Ainsi, la collection R. Pfister au Vatican⁴¹ contient un exemplaire très différent de celui d'Edfou par sa matière (soie), son armure (taffetas) sans trames renforcées et ses motifs (géométriques, animaliers et épigraphiques). Un fragment, conservé au Cleveland Museum of Art, fait alterner carrés ornés et médaillons perlés. Il fut tissé en soie dans les tons bleus, en Égypte ou en Syrie, au ^{xiv}^e siècle⁴². D'autres exemples ont été rassemblés par D. De Jonghe à l'occasion de son étude très approfondie d'une soierie double étoffe à trois chaînes et trois trames de Bruxelles⁴³. Mais il existe aussi quelques tissus plus proches de celui d'Edfou. Ils sont en coton de torsion Z et leur décor géométrique simple réside en un quadrillage bleu et blanc, formant quelquefois un réseau étoilé⁴⁴. Selon D. Thompson, cet ornement imiterait des carreaux de revêtements muraux ou des grilles de fenêtres et les étoffes avaient peut-être une place dans l'architecture. En effet, elles pourraient servir à faire des rideaux, leur nature leur

40. Tissu ou partie de tissu, composé de deux couches distinctes tissées l'une au-dessus de l'autre. Ces portions de tissu échantent souvent leurs positions respectives, suivant les exigences du décor (CORNU 1992, p. 434 et vocabulaire technique du Centre international d'étude des textiles anciens, CIETA).

41. BAV 6746 : CORNU 1992, p. 370-371, 582.

42. J.H. Wade Fund 1983.121 (image sur le site internet du musée : www.clevelandart.org).

43. DE JONGHE 1997 [avec coquille à la note 1 : il faut lire ERRERA 1916, p. 200, n° 469].

44. LAMM 1937, p. 160, pl. XX (le textile de la fig. D est particulièrement proche de celui du Louvre). THOMPSON 1985, p. 35-36, fig. 1, 2. CORNU *et al.* 1993, p. 302-304, n° 197-199. Nous remercions C. Verhecken-Lammens de nous avoir signalé l'exemplaire inédit de Katoen Natie, inventaire 1374-05.

donnant un tombé parfait et leur souplesse permettant de les nouer, comme on le voit sur les représentations iconographiques coptes et islamiques. Mais ce type de tissu pouvait également convenir à la confection de vêtements ⁴⁵.

■ FRAGMENT DE TOILE BARRÉE

(fig. 2, en bas à gauche ; fig. 8)

Edfou 1773

Inventaire Louvre AF 13232

10,5 × 23 cm

HENNE 1925, pl. XVII, en bas à gauche

Description

L'étoffe est découpée et déchirée sur les quatre côtés. La toile était sans doute interrompue par une succession de bandes car il en subsiste une et la bordure d'une autre (fig. 2).

Caractéristiques techniques

Armure : toile et louisine 4/4. Matière : lin de couleur naturelle pour la toile et coton pour les trames de décor bleu ⁴⁶ (caractérisations : voir Tableau I). Chaîne : torsion assez forte S et Z, en alternance d'un fil à l'autre. Trame : filés simples de torsion Z, y compris en décor. Réduction chaîne : 14 fils par cm ; réduction trame : 12 à 14 coups par cm.

Décor : des bandes de toile lâche, où le fil de trame est bleu, alternent avec des lignes de trames serrées, passées en louisine prenant quatre fils de chaîne⁴⁷. Ces dernières sont constituées tantôt par des fils bleus, tantôt par des fils alternativement bleus et écrus, et enfin par des fils verts et écrus. Les lignes colorées sont disposées en symétrie.

Décor

Le passage de certaines trames détermine des lignes continues ou pointillées contrastant avec un fond chiné. Cet effet est complété par l'emploi de deux nuances (bleu délavé et vert d'eau très clair) jouant par endroit avec la chaîne écrue ou avec d'autres trames écruées.

Datation radiocarbone

1283-1315 calAD (43,8%) et 1355-1389 calAD (51,6%) [SacA 31870 : 655 ± 19 ¹⁴C-BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

Ce textile paraît fort simple mais il ne trouve pas de comparaison. L'association des fils de différente nature (lin et coton) et de différente torsion y est remarquable. L'alternance des fils de chaîne de

45. CORNU *et al.* 1993, p. 302.

46. Les trames de couleur verte n'ont malheureusement pas été analysées.

47. « Louisine » : taffetas (toile) produit par groupes de deux fils ou plus (Vocabulaire technique du CIETA).

torsion S et de torsion Z n'est pas régulière mais elle est assez systématique pour avoir été volontaire. La chaîne a été montée ainsi sur le métier, sans doute dans le but d'équilibrer les tensions dans l'étoffe⁴⁸. Ces tensions auraient pu résulter de l'insertion des trames serrées dans des parties en toile plus lâche.

■ BANDEAU DE TÊTE

(fig. 2, en bas à droite; fig. 9-12)

Edfou 1785

Inventaire Louvre AF 13234

7,5 × 55 cm

HENNE 1925, pl. XVII, en bas à droite (détail de la partie centrale); BÉNAZETH 2011, p. 13, n. 4;

MÉRAT 2013, p. 136, n. 20; MÉRAT 2014.

Description

Les longs bords sont repliés sur le revers de l'étoffe, sur une largeur de 2,7 cm (fig. 10). Les extrémités, très endommagées, sont amincies par le pliage et la torsion de l'étoffe, témoin de l'ancien nœud qui devait fermer le bandeau. Une agrafe métallique est piquée au milieu du bandeau, ressortant sur la face avant. La forme de cette épingle ou de ce bijou très corrodé n'est plus distincte (fig. 11). En cet endroit, un pli central et bien marqué est intentionnel. Une auréole rosâtre autour de la partie métallique et des taches marron sur la toile sont probablement dues au contact d'un corps.

Caractéristiques techniques

Armure : toile. Matière : semble du lin (non analysé). Torsion : filé simple de torsion S. Réduction chaîne 14 fils par cm; réduction trame 14 coups par cm. Présence d'une lisière simple sur un long côté. Décor brodé, de couleur marron, au fil de laine? (non analysé). Torsion : retors S de deux bouts Z. Point lancé.

Décor

Trois bandes transversales sont disposées symétriquement et s'arrêtent à l'endroit où les bords du tissu sont repliés. Elles contiennent des croisillons serrés (fig. 12), entre deux bordures symétriques faites de lignes et de denticules.

Datation radiocarbone

1299-1369 calAD (71,5%) et 1381-1409 calAD (23,9%) [SacA 27220 : 596 ± 23 ¹⁴C-BP, voir *supra*, Tableau I].

48. Nous remercions Marie-Hélène Guelton, chargée des analyses techniques au musée des Tissus de Lyon et secrétaire générale technique du CIETA, qui nous a confortés dans cette observation.

Commentaire

Deborah Thompson a attiré l'attention sur la technique du broché, employée sur des étoffes mameloukes en lin, concurremment à la broderie et donnant un effet similaire⁴⁹. Le bandeau d'Edfou est brodé, comme l'indiquent des nœuds, visibles à l'arrière, et la direction des lancés⁵⁰. La disposition, le style et la couleur marron des motifs rappellent une étoffe en lin et laine de Katoen Natie⁵¹ et un modèle en lin et soie de l'Ashmolean Museum, qui propose un choix de motifs à la clientèle⁵². Ce décor en triple bande était en effet fort prisé sous les Mamelouks. Faut-il voir dans cet objet le « ruban » qui maintenait en place le bonnet masculin⁵³ ? L'accessoire a été conçu pour enserrer la tête car le décor est disposé intentionnellement dans la partie visible et centrale, ne dépassant pas sur les bords repliés à l'intérieur. Un bandeau funéraire, dont le milieu est brodé au fil de laine, est signalé dans une tombe de Naqlūn (xii^e siècle ou plus tard ?)⁵⁴. Un autre, brodé d'étoiles, fut trouvé sur la tête d'un défunt dans une tombe à voûte d'époque islamique à Gebel Adda (Nubie)⁵⁵. De rares attestations montrent que les bandeaux de tête pouvaient être fabriqués de diverses manières : en *sprang*⁵⁶, ou encore en toile de lin ornée d'une tapisserie (récupération d'un *clavus*) ou d'un samit, appliqués sur la partie centrale⁵⁷. Ces exemplaires, mal documentés, pourraient remonter à une période plus ancienne que ceux d'Edfou.

■ BANDEAU DE TÊTE

(fig. 13, 14)

Edfou 1696

Inventaire Louvre AF 13228

8,5 cm × 70 cm (largeur d'origine : 7 cm)

BÉNAZETH 2011, p. 13, n. 4 ; MÉRAT 2013, p. 135-136, fig. 8a, 8b ; MÉRAT 2014

Description

Le bandeau est en mauvais état. Effiloché, il présente des lacunes dans la toile et dans les fils de broderie. Il est néanmoins complet dans sa forme. Le lé de tissu étant trop juste, un fragment lui a été ajouté par couture à l'une des extrémités ; son bout est replié. Un des longs bords est constitué

49. THOMPSON 1985, p. 38-39, n. 33-35, fig. 8. On a pu croire que le bandeau AF 13234 était broché (MÉRAT 2013, n. 20) mais il s'agit bien d'une broderie.

50. Des trames brochées seraient perpendiculaires à la lisière et non parallèles comme ici.

51. Inv. 1153-01 (DE MOOR 2008, p. 224-225).

52. ELLIS 2001, p. 36-37, n° 21.

53. HENNE 1925, p. 13 : « sur la tête, un bonnet, serré par un ruban, et tout autour un large turban. »

54. CZAJA-SZEWCAK 2000, p. 141.

55. ELLIS 2001, p. 84. Nous n'avons pas retrouvé cette mention dans les rapports de fouilles de Nicholas B. Millet, le directeur du chantier au début des années 1960. Marianne Ellis, qui ne donne pas de référence, a probablement vu le bandeau en question ou sa photographie.

56. PRITCHARD 2006, p. 142, fig. 6.18 ; LINSCHIED 2004, p. 1367.

57. LINSCHIED 2004 : quatre exemplaires de la nécropole de Crocodilopolis / Arsinoé ; l'un d'eux est publié en couleurs dans FINNEISER *et al.* 2010, p. 79, n° 49.

par la lisière. L'autre bord, découpé, était rabattu sur l'endroit sur une largeur de 1,5 cm⁵⁸. Les extrémités sont torsadées. Leur forme resserrée fut provoquée par le nœud qui fermait le bandeau. Des auréoles brunes viennent vraisemblablement du contexte funéraire (voir la notice précédente).

Caractéristiques techniques

Armure : Toile. Matière : semble du lin (non analysée). Torsion : filé simple de torsion S. Réduction chaîne : 24 à 28 fils par cm ; réduction trame : 25 coups par cm. Présence d'une lisière simple sur les deux parties, qui sont assemblées par une couture au point avant, rabattue au point d'ourlet. Décor brodé au fil de soie (analyse LRMH) de faible torsion. Fils de plusieurs couleurs, jaune, rouge-orangé, marron foncé et bleu-vert. Point de croix, point de trait et point lancé.

Décor

La partie brodée (22,7 × 3,1 cm) se concentre dans un rectangle, prolongé, de chaque côté, par un petit triangle et un motif cruciforme. La partie centrale contient cinq triangles alternés disposés tête-bêche ; chacun d'eux possède un disque en réserve, formant un fond pour un cœur (?) brodé en rouge ; les disques sont flanqués de deux petits motifs, réservés eux aussi. La bande en zig-zag qui délimite ces triangles est parsemée de fins motifs géométriques (fig. 14).

Datation radiocarbone

1270-1305 calAD (78,0%) et 1365-1385 calAD (17,4%) [SacA 27219 : 691 ± 21 ¹⁴C-BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

La place du décor brodé montre qu'il a été exécuté pour le bandeau, après l'assemblage des deux parties. Il ne s'agit pas d'un réemploi. Le bandeau funéraire de Naqlūn, cité à la notice précédente, a lui aussi un décor à base de triangles exécutés au point de croix avec des fils marron, bleu et rouge. Les Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles conservent une bande de lin brodée de cinq triangles alignés et tête-bêche, d'un aspect similaire à ceux d'Edfou bien qu'indépendants les uns des autres et de couleurs différentes (rouge et bleu)⁵⁹. Une autre de leurs étoffes fait probablement partie de la même catégorie⁶⁰.

58. Il a été remis à plat en 2011 car cet agencement gênait la lecture de la broderie. En revanche, les plis d'usage des extrémités ont été sciemment conservés.

59. Inv. ACO.Tx 1054 : ERRERA 1905, p. 3, n° 6 et ERRERA 1916, p. 196, n° 457 ; ces illustrations montrent deux parties différentes de la même bande. Nous remercions M. Van Raemdonck et C. Verhecken-Lammens pour nous avoir montré ce textile ; la broderie occupe une zone de 24 × 3 cm, comparable à celle d'Edfou ; il pourrait s'agir d'un bandeau de tête car la marque de plis est visible le long de chaque bord (la toile a été mise à plat) ; des taches brunes, à une extrémité, pourraient indiquer un contexte funéraire.

60. Inv. ACO.Tx 1059 : ERRERA 1905, p. 4, n° 7 et ERRERA 1916, p. 195, n° 456 ; ces photographies anciennes montrent la marque de plis longitudinaux, compatibles avec la fonction de serre-tête. Le textile a été, depuis, mis à plat. Nos remerciements vont encore une fois à nos collègues qui nous ont montré le textile et communiqué sa documentation.

■ CARRÉ BRODÉ

(fig. 15-19)

Sans numéro Edfou

Inventaire Louvre AF 13236

MÉRAT 2013, p. 136-137, fig. 9 a, 9 b ; MÉRAT 2014

36 × 37 cm

Description

Le carré présente une lisière et trois bords ourlés. Usé et froissé, il montre de nombreuses lacunes, des plis, des taches et des auréoles. La broderie se décline en sept petits motifs irrégulièrement répartis et en lignes suivant plus ou moins les bords du carré. Pour certaines lignes, les fils de la broderie ont été retirés, laissant un pointillé de trous d'aiguille très régulier ; d'autres, plus maladroites, sont interrompues.

Caractéristiques techniques

Armure : Toile. Matière : semble du lin (non analysé). Torsion : filé simple de torsion Z.

Réduction chaîne 20 fils par cm ; réduction trame : 18 à 22 coups par cm.

Décor brodé en lin ou en laine ? (non analysé) de couleur bleue, teinte superficielle.

Torsion : retors S de deux bouts Z. Point de trait et point de croix très déformé.

Décor

Les motifs sont disséminés de manière aléatoire : une sorte de svastika à cinq branches occupe un angle du tissu (fig. 16) ; un animal schématique est placé dans l'angle suivant, moins près des bords ; deux motifs du même genre mais orientés différemment sont groupés dans la partie centrale (fig. 17) ; enfin, trois animaux occupent l'angle opposé au premier, tournés encore une fois dans une autre direction (fig. 18, 19). Les cinq figures animalières pourraient représenter des oiseaux à crête ou à aigrette, avec leurs pattes et leur queue éployée. Deux grandes lignes suivent les côtés perpendiculaires à la lisière. Une seule va d'un bord à l'autre. Il en part une ligne perpendiculaire, qui se dirige vers celle d'en face comme pour dessiner un cadre ; mais elle s'arrête au tiers du parcours. Dans la bordure limitée par la ligne complète, s'inscrit une double ligne festonnée irrégulière, dont les extrémités plongent vers le bord ourlé.

Datation radiocarbone [voir supra, Tableau I] :

Toile : 1286-1325 calAD (39,4%) et 1345-1394 calAD (56,0%) [SacA 27215 : 638 ± 21 ¹⁴C-BP] ;

fil de la broderie maladroite : 1304-1365 calAD (65,9%) et 1384-1413 calAD (29,5%) [SacA 27214 : 583 ± 24 ¹⁴C-BP].

Les deux datations réalisées sur la toile et sur un fil brodé donnent des âges qui coïncident à deux sigmas. En l'état, l'analyse radiocarbone ne permet pas de déterminer si le fil brodé maladroitement est contemporain de la toile ou légèrement postérieur (de l'ordre d'une trentaine d'années). Les différents emplois de l'étoffe se sont donc succédé dans un court laps de temps.

Commentaire

L'analyse radiocarbone conforte en outre l'hypothèse que ce tissu provient, comme les autres, du cimetière mamelouk d'Edfou. Bien qu'il ne porte pas de numéro de fouilles, il a toujours été rangé au Louvre avec les autres, auxquels il s'accorde par sa technique et par le style des motifs brodés. Son ultime fonction fut peut-être de couvrir la tête d'une défunte car « le visage des femmes était parfois recouvert d'un mouchoir ⁶¹ ». En revanche, sa destination première est énigmatique. Serait-ce un objet magique ? Ou bien un exercice de broderie ? Il s'agit de toute évidence d'un réemploi. Trois opérations sont probablement intervenues dans l'ordre suivant : tout d'abord de petits motifs décoraient une étoffe plus grande, exécutés avec soin pour être vus des deux côtés (fig. 16-19). Leur disposition était sans doute alors plus compréhensible qu'aujourd'hui. On rencontre des stylisations du même genre sur des broderies conservées à Bruxelles ⁶², à Oxford ⁶³, aux États-Unis ⁶⁴. Elles sont toutefois plus régulièrement ordonnées sur les étoffes qu'elles décorent, tuniques ou serviettes. Ce pourrait être aussi un échantillon, où plusieurs modèles sont proposés, tel qu'on en voit dans la collection Newberry à Oxford ⁶⁵. Dans un deuxième temps, on aurait découpé l'étoffe pour en faire un carré, ne conservant dans le champ que sept petites figures. Des lignes brodées furent exécutées pour souligner la forme du tissu. Elles furent ensuite soigneusement retirées pour une raison inconnue. Aujourd'hui, ce décor n'est discernable qu'à travers des trous de piqûres extrêmement réguliers, qui dessinent une double ligne tout autour du carré, à environ 4 cm des bords ⁶⁶ ; aucune trace de fil n'y subsiste ⁶⁷. Enfin, d'autres lignes furent maladroitement brodées à proximité ou sur l'ancien tracé mais elles ne complètent pas le cadre, comme si le travail avait été interrompu. L'agencement des deux décors successifs rappelle le beau napperon (32,5 × 30 cm) et le mouchoir (25 × 24) mamelouks conservés à l'Ashmolean Museum d'Oxford, où des lignes de broderies, exécutées par des mains plus expertes, suivent le contour de la pièce, se coupant dans les angles. De tels « mouchoirs de manches » (*mandil kumm*) servaient à envelopper des objets de valeur et à les placer dans les larges manches faisant office de poches ⁶⁸.

61. HENNE 1925, p. 13.

62. ERRERA 1916, p. 146-147, n° 338-340 (ACO.Tx 1056, ACO.Tx 127) et ACO.Tx 2011, visible à droite sur la photo du n° 460, p. 197.

63. ELLIS 2001, p. 48, n° 30. Cette étoffe a été datée par le radiocarbone de la fin du xiv^e ou du xv^e siècle.

64. Dumbarton Oaks, acc. n° 69-61C ; The Metropolitan Museum of Art, New York, acc. N° 168.8 : THOMPSON 1985, p. 39, fig. 9, 10.

65. ELLIS 2001, p. 24-25, n° 12.

66. Chaque côté était bordé par deux lignes distantes de 3 mm. Ce dispositif longe la lisière à 4,7 cm, les deux bords perpendiculaires à 4 cm et le bord opposé à une distance variant de 3 à 3,5 cm du fait de l'irrégularité de l'ourlet.

67. Le tissu n'a pas été lavé afin de préserver ce témoignage en négatif.

68. ELLIS 2001, p. 38, n° 22 et p. 49, n° 31. L'auteur donne des références à des textes documentaires des xii^e et xiii^e siècles.

■ BONNET D'ENFANT

(fig. 20-23)

Edfou 1772

Inventaire Louvre AF 13231

H. 8 ; diam. 15 cm

BÉNAZETH 2011, 25-26, fig. 14

Le bonnet a fait l'objet d'une restauration par les soins d'Agathe Strouk, en 2007. La notice qui suit est tirée de son rapport de restauration :

Description

Le chapeau se compose d'une bordure en toile de lin à carreaux noirs et bleus sur fond écru et d'une calotte constituée de huit triangles isocèles alternant morceaux de toile de lin à carreaux bleus sur fond écru et pièces de soierie façonnée à dominante bleue. Les motifs décelables sur ces triangles sont des médaillons à décor géométrique (?). Des surpiquûres brodées au fil de soie bleu clair longent le bord des huit triangles, dont la pointe est également agrémentée d'une petite rosace au point de feston.

Le bonnet est entièrement doublé de toiles de laine jaune de différentes épaisseurs, assemblées entre elles par des coutures droites au point arrière : trois morceaux différents pour la bordure, et quatre morceaux pour la calotte (deux de toile épaisse et deux d'une toile plus fine). Enfin, une « tresse » décorative bleue et écru est fixée le long du bord inférieur (fig. 21).

En volume (après traitement), le tour de tête est de 47 cm à la base de la calotte.

Le textile est dans un état de conservation général très mauvais, présentant avant traitement les altérations caractéristiques d'un état de sortie de fouille (fig. 20) : état fragmentaire ; écrasement total du bonnet avec nombreux plis, causant une perte de lisibilité de la forme générale ; fort empoussièrément ; aspect oxydé et bruni des différentes toiles, jaunissement général, présence de taches brunes dues à des dépôts en surface, ayant rigidifié les fibres ; importante sécheresse des toiles – et plus particulièrement des toiles de lin –, devenues rigides et cassantes, agglomérées par endroits, fortement déformées et effilochées.

Caractéristiques techniques

Bordure	Toile de lin à carreaux noirs et bleus
	Chaînes : lin écru, filé Z, 14 fils sur 5,3 mm soie noire, organsin, 12 fils sur 1-1,3 mm présence d'une lisière simple sur la bordure (le long de la couture)
	Trames : lin écru, filé Z, 12 coups sur 4/4,5 mm soie bleue, organsin, 8 coups sur 2 mm
Calotte	– 4 triangles de toile de lin à carreaux bleus
	Chaînes : lin écru, filé Z, 16 fils sur 5,5 mm soie bleue, organsin, 12 fils sur 1-1,2 mm
	Trames : lin écru, filé Z, 12 coups sur 6 mm soie bleue, organsin, 7 coups sur 2 mm

- 4 triangles de soierie façonnée à dominante bleue⁶⁹. Présence d'une lisière sur le côté gauche du triangle n° 2 ? Bande de 8 mm (visibles), fils noirs et blancs liés en taffetas (?)
- Chaînes : soie, 1 fil blanc / 1 fil bleu clair / 1 fil bleu marine, poil Z, 58 fils au cm
- Trames : soie, 1 fil bleu clair / 1 fil blanc, poil Z, 48 fils au cm
soie noire, sans torsion apparente, x fils au cm (*trop dégradée*)

Doublure de la bordure

- Toile 1 : toile de laine jaune
- Chaîne ou trame : laine jaune, filé Z, 22 fils verticaux / 19 fils horizontaux au cm
- Toile 2 : toile de laine jaune
- Chaîne ou trame : laine jaune, filé Z, 15 fils verticaux / 16 fils horizontaux au cm
- Toile 3 : toile de laine jaune
- Chaîne ou trame : laine jaune, filé Z, 21 fils au cm dans les deux sens

Doublure de la calotte

- Toile de laine jaune épaisse
- Chaîne ou trame : laine jaune, filé Z, 16 fils verticaux / 16-18 fils horizontaux au cm
- Toile de laine jaune fine
- Chaîne ou trame : laine jaune, filé Z, 21-23 fils verticaux / 24 fils horizontaux au cm

- Broderie Surpiqûres au point droit et points de feston au fil de soie bleu clair, fil trame léger S

Tresse décorative

- Cordelette S de 2 brins : – brin bleu fait d'un cordonnet de laine, 4 brins S tordus en Z
– brin écru fait d'un cordonnet de lin, x brins S tordus en Z

Coutures d'assemblage

- Points de surjet entre le bord et la calotte, et pour fixer la tresse décorative
- Points arrière entre les morceaux de doublure de la calotte
- Fil employé : fil de lin, cordonnet Z de 2 bouts S

Datation

Ali bey Bahgat, le directeur du Musée arabe du Caire à qui H. Henne avait demandé l'étude d'un bonnet similaire, le plaçait au XIV^e ou XV^e siècle. Sa conception rejoint d'autres coiffures mameloukes, en étoffe matelassée⁷⁰. Le bonnet du Louvre est donc lui aussi de cette époque.

69. L'état du textile et l'absence d'accès à l'envers rendent très difficile l'analyse technique. Cependant, Chris Verhecken-Lammens en a patiemment retrouvé la construction (voir note 7). C'est une double-étoffe à trois chaînes : 1 fil soie écru ou blanc ; 1 fil soie bleu clair ; 1 fil soie bleu marine. Les 2 trames qui ne sont pas utilisées sur le devant (la première couche) sont liées avec la chaîne de même couleur en taffetas et le résultat est un sergé 4 (trois lie 1). Cette étoffe est comparable à celle décrite par DE JONGHE 1997, p. 203, fig. 121 b. Un tissu similaire est conservé à la Fondation Abegg (OTAVSKY *et al.* 1995, p. 220).

70. BÉNAZETH 2011, p. 25-27. Une nouvelle référence bibliographique pour des trouvailles à Qasr Ibrîm (Nubie) : CROWFOOT 2011, p. 18. Voir encore ATIL 1981, p. 234, n° 117. D'autres exemplaires, au Victoria and

Commentaire

Les dimensions indiquent un bonnet d'enfant. Il ressemble fortement à un autre bonnet, trouvé sur un enfant par H. Henne au cours de sa première campagne de fouilles sur le tell d'Edfou⁷¹. La construction et les dimensions sont similaires. En revanche, les tissus diffèrent par leur matière et leurs décors, avec une majorité de soie rouge et des inscriptions tissées. C'est ce vêtement qu'Ali bey Bahgat avait daté pour l'archéologue. Il fut affecté à son musée après le partage des fouilles⁷².

■ FRAGMENT DE TAPISSERIE

(fig. 24, 25)

Edfou 1415

Inventaire Louvre AF 13226

23,2 × 16 cm

HENNE 1924, p. 4, 35 (?)

Si l'identification bibliographique est exacte, c'est l'un des premiers textiles trouvé par H. Henne dans sa surveillance des *sabbahīn*.

Description

Le fragment est très lacunaire et déformé. Il représente un médaillon contenant un oiseau.

Caractéristiques techniques

Fragment de tapisserie, tissé debout⁷³, sans envers. Matière : laine (caractérisation : voir Tableau I).

Torsion chaîne : retors S de deux bouts Z ; trame : filé simple de torsion Z. Réduction chaîne : 14 fils par cm ; réduction trame : 70 à 80 coups par cm. Les relais sont volontairement restés ouverts dans les zones qui évoquent le plumage (fig. 25).

Décor

Les ailes éployées sont représentées de face, tandis que le corps, la tête et les pattes sont tournés de côté. Le cou, strié bleu et jaune, est serré dans un collier perlé à fond rouge. Les cuisses sont hachurées de la même façon. Le reste du plumage est régulièrement zébré de bleu, jaune et ocre. Le contour du corps est un bandeau clair ponctué de petits pavés ton sur ton. Le médaillon est semé de perles bicolores au cœur ocre ou bleu sur fond jaune, qui s'enlèvent sur l'anneau bleu foncé. Ce dernier est bordé d'un large rinceau, aux tiges jaunes et ramifications bleu-vert, dont l'état détérioré interdit la description.

Albert Museum, sont en cours de publication : SMALLEY à paraître. M. Van Raemdonck pense que ce type de bonnet pourrait aussi remonter à l'époque ayyoubide (communication orale, avril 2013).

71. HENNE 1924, p. 20, 37-39, pl. XVII, XVIII. MAYER 1952, pl. XI.

72. En effet, on en trouve la photographie légendée « *Courtesy of the National Museum of Arab Art* » dans MAYER 1952, pl. XI.

73. Le sens de lecture du motif est le même que celui de la chaîne.

Datation radiocarbone

665-776 calAD (95,4%) [SacA 31869: 1285 ± 29 ¹⁴C-BP, voir *supra*, Tableau I].

Commentaire

Le fragment s'apparente à un groupe de tapisseries en laine d'une grande finesse et de belle qualité d'exécution, qui fut identifié par R. Pfister⁷⁴ puis étudié par D. Shepherd⁷⁵, E. Kühnel et L. Bellinger⁷⁶, A. Lorquin⁷⁷, G. Cornu et M. Martiniani-Reber⁷⁸, A. Jerusalimskaja⁷⁹. Si R. Pfister voyait des autruches dans les oiseaux du musée de Cluny, les autres volatiles sont identifiés tantôt à un faisan, tantôt à un coq. Ils déploient en effet une queue magnifiquement recourbée en direction de la tête, dont la présence n'est pas décelable sur l'exemplaire du Louvre bien qu'elle soit possible si l'on juge par le rapprochement avec un oiseau de la collection Bouvier⁸⁰.

Le décor d'une tapisserie provenant de Fustat⁸¹ est organisé de la même façon. Nous y retrouvons le médaillon perlé entouré d'un rinceau, la gamme chromatique et le plumage, rendu de manière géométrique et barré de bandes rouges à pois blanc. Un médaillon de même provenance⁸² présente en outre un cadre à fond sombre, qui le détache du large rinceau extérieur comme sur le tissu du Louvre ; la posture aux ailes éployées est aussi celle de l'oiseau d'Edfou et le contour du corps, épais et festonné, est de la même veine. Cependant les médaillons de Fustat sont « tissés couchés⁸³ » contrairement à celui d'Edfou et le fond rouge carmin du second fragment diffère fortement des couleurs éteintes de cet exemplaire⁸⁴. Deux autres tapisseries⁸⁵, cette fois tissées debout, montrent une gazelle dont le pelage est traité au moyen des mêmes zébrures que le plumage d'Edfou (fig. 25).

74. PFISTER 1936, p. 81-83; PFISTER 1938.

75. SHEPHERD 1960.

76. KÜHNEL, BELLINGER 1952, p. 5-6.

77. LORQUIN 1992, p. 257-259.

78. CORNU *et al.* 1993, p. 43-51.

79. *Les Perses Sassanides* 2006, p. 178, qui cite trois autres de ses publications.

80. CORNU *et al.* 1993, illustration p. 46.

81. CORNU *et al.* 1993, p. 43-45, n° 1. Bien qu'acquis chez l'antiquaire cairote Tano comme venant de Fustat, les auteurs proposent une origine iranienne ou iraquienne. Elles datent ce tissu du VIII^e siècle avec un point d'interrogation.

82. CORNU *et al.* 1993, p. 45-46, n° 2. Même remarque sur la provenance mais l'antiquaire était Mohammed Abder-Rahman.

83. Le sens de lecture du motif est perpendiculaire à la chaîne.

84. La tapisserie d'Edfou utilise peu de couleurs : la teinte naturelle de la laine, différentes nuances de bleu tirant sur le vert et un ocre-rouge, terni par l'oxydation. Les exemplaires de comparaison présentent de nombreuses couleurs et ils ont souvent une dominante rouge. Six pièces du Textile Museum de Washington emploient du jaune et du vert : KÜHNEL, BELLINGER 1952, p. 6.

85. CORNU *et al.* 1993, p. 50-51, n° 5. Acquis chez Tano. La photographie donne l'impression d'une bande mais la gazelle figurait au centre d'un médaillon fragmentaire, malencontreusement monté avec un autre morceau. Le second fragment, qui appartient vraisemblablement à la même pièce, est conservé au Vatican dans la collection Pfister (DE JONGHE *et al.* 1999, n° 7440, p. 136-137, 147, fig. 22, ill. LXVII).

R. Pfister avait attiré l'attention sur un fragment à deux médaillons presque complets contenant des couples d'oiseaux aux cous entrelacés⁸⁶. De dimension comparable au médaillon d'Edfou, leur cadre est constitué d'une guirlande végétale placée entre deux raies-de-cœur. Les oiseaux sont vus de profil mais leurs ailes éployées sont de face. L'une d'elles touche le sol car le corps des volatiles est plus incliné que celui d'Edfou. Les ventres sont bordés par une épaisse ligne festonnée tandis que les ailes sont barrées par un bandeau perlé, bleu dans un médaillon et rouge dans l'autre. Une fleur rouge sur fond ocre ou turquoise orne l'arrondi des ailes. Le plumage chatoyant est rendu par des bandes ondulées, bordées et remplies de plusieurs couleurs. Les cous, bien que démesurés, sont traités comme au Louvre avec des rayures bleu et beige ou turquoise (selon les médaillons). Le collier perlé placé à la base du cou est répété sous la tête ; il se prolonge alors en deux rubans de style sassanide. Mais c'est à l'art islamique qu'appartiennent les demi-palmettes silhouettées sur le dos des oiseaux, dans le médaillon inférieur. Comme la tapisserie d'Edfou, celle-ci est sans envers, tissée debout, et ses trames sont d'une extrême finesse. Le fragment devait appartenir à un textile ornemental, dont les rangées de médaillons⁸⁷ alternaient avec des fleurons placés dans les intervalles. Une pièce complète, conservée à Cleveland⁸⁸, un grand fragment du Textile Museum⁸⁹ et un autre, au musée de l'Ermitage⁹⁰, témoignent d'une composition semblable, largement attestée aussi dans les soieries.

L'âge du tissu d'Edfou établi par le radiocarbone est en accord avec la pièce du Textile Museum, inscrite au nom d'un calife Marwan, probablement Marwan II, qui régna de 744 à 749⁹¹. Il est également compatible avec le fragment de l'Ermitage, qu'Anna Jerusalemkaja estime de la deuxième moitié du VII^e-début du VIII^e siècle, et avec les gazelles, placées aux VII^e ou VIII^e siècles⁹². Les autres tapisseries citées en comparaison ont été datées plus tard par les historiens du textile : première moitié du IX^e siècle pour la tenture de Cleveland⁹³ et X^e-XI^e siècles pour l'étoffe du musée de Cluny⁹⁴.

Une origine orientale a été envisagée sur la base de remarques stylistiques et techniques, comme la torsion S de la chaîne et Z de la trame ou la teinture rouge à la cochenille dite polonaise, relevées sur certaines pièces. Le centre de production supposé serait en Mésopotamie ou en Iran.

86. Conservé au musée national du Moyen Âge Thermes de Cluny, inv. Cl. 22043 : PFISTER 1936, p. 81-82, pl. XXXI ; LORQUIN 1992, p. 258-259, n° 103 et pl. couleur. Nous remercions Madame Bardières-Fronty de nous avoir montré ce textile.

87. La bordure d'un troisième médaillon se remarque en bas du fragment.

88. Cl. MA 59.48 : SHEPHERD 1960. Huit médaillons perlés contiennent un oiseau aux ailes éployées. Il pourrait s'agir d'une housse de coussin : PAETZ GEN. SCHIECK 2009, p. 131, fig. 16.

89. The Textile Museum, inv. 73.524 : KÜHNEL, BELLINGER 1952, p. 5-6, pl. I.

90. Ce tissu, fabriqué en Égypte ou en Syrie, fut découvert dans une tombe du Caucase : A. Jerusalemkaja, dans *Les Perses Sassanides* 2006, p. 178, n° 128.

91. KÜHNEL, BELLINGER 1952, p. 5.

92. CORNU *et al.* 1993, p. 51 et DE JONGHE *et al.* 1999, n° 7440, p. 137.

93. L'inscription arabe tissée sur cette tenture ne donne ni sa date ni son lieu de fabrication. Par l'analyse de la technique, de l'inscription et du style, D. Shepherd y voit une œuvre égyptienne de la première moitié du IX^e siècle.

94. PFISTER 1936, p. 83 (« On pourrait songer à une époque proche des Fatimides ») ; Lorquin p. 259.

La découverte à Edfou d'un fragment rattachable à ce groupe rappelle qu'il comprend d'autres pièces provenant d'Égypte: les trouvailles de Fustat et la gazelle de la collection Bouvier, tous acquis chez des antiquaires cairotes, le fragment de Washington, et encore deux exemplaires inédits conservés au Caire⁹⁵. L'accroissement de ces attestations fera-t-il reconsidérer l'hypothèse d'une production iraquienne ou iranienne importée en Égypte ?

■ FRAGMENT DE ṬIRĀZ

(fig. 26-30)

Edfou I671

Inventaire Louvre AF 13227

18,5 × 31 cm

MÉRAT 2013, p. 137-139, fig. 10 a, 10 b ; MÉRAT 2014

Description

Très déchiqueté sur les côtés, le fragment a été grossièrement découpé aux ciseaux, sans doute après la fouille, pour ne préserver que l'inscription brodée. Celle-ci est incomplète. Elle se compose d'une ligne écrite dans le style dit « coufique orné », au-dessus de laquelle court un fin bandeau décoratif.

Caractéristiques techniques

Armure: toile. Matière: coton (analyse LRMH). Torsion: filé simple de torsion Z. Réduction chaîne: 16 fils par cm; réduction trame: 20 coups par cm (ou l'inverse car en l'absence de lisière il est impossible de distinguer la chaîne et la trame). La toile de coton a subi un traitement spécifique de calandrage⁹⁶.

Décor épigraphique brodé en soie (analyse LRMH) de couleur bleue. Torsion: filé simple sans torsion appréciable. Point de tige, point de chaînette, point couché (grande inscription) et point de trait (bandeau décoratif).

Décor

La ligne principale en petits caractères coufiques se distingue par des hampes particulièrement étirées sur 11 cm, qui se terminent par des *apices* (fig. 28). La hauteur totale de l'inscription est de 12 cm. Ces dimensions sont remarquables quand on les compare avec celles que l'on rencontre dans les *ṭuruz* contemporains⁹⁷. Un *wāw* décoratif ponctue les mots et, en dessous du texte, deux palmettes – qui se confondent avec les arrondis de certaines lettres mais qui sont en fait parasitaires – ont

95. Musée d'art islamique du Caire, inv. 66 741 et 14 904 (LORQUIN 1992, p. 257).

96. Le calandrage est un procédé mécanique d'écrasement, complété par un apprêt, qui donne à l'étoffe un aspect lustré, parcheminé. Pour décrire cet effet, on trouve dans la littérature les expressions « aplati et lustré », « lissé », « glacé », « aspect ciré ». Le calandrage était effectué sur le tissu décoré; ainsi les lettres brodées sont-elles aplaties elles aussi (CORNU 1992, p. 153, 155).

97. Sur ce point, voir le tableau comparatif dans NIEWÖHNER-EBERHARD 2006, p. 201-203.

été ajoutées (fig. 29). Au dessus, le bandeau décoratif limite la zone inscrite ; haut de 0,7 cm, il est composé de motifs géométriques qui imitent des signes d'écriture⁹⁸.

Datation

Du fait du calandrage, ce tissu n'a pas été soumis à l'analyse par le radiocarbone. Il est néanmoins possible d'en proposer une datation sur la base de ses caractéristiques techniques et paléographiques. Les toiles de ce type semblent être caractéristiques de *ṭuruz* iraniens et irakiens des x^e-xi^e siècles. Des exemples assez proches de celui d'Edfou ont été tissés dans les ateliers abbassides de Bagdad (Iraq)⁹⁹ et de Miṣr (Égypte)¹⁰⁰ au x^e siècle. La découverte à Fustat de linceuls encore en place sur les défunts de la dynastie fatimide a permis de faire d'intéressants constats en matière de datation¹⁰¹. Ainsi, les trois *ṭuruz* qui enveloppent le corps de la tombe 49 présentent trois datations différentes. Le premier remonte à 932, le deuxième date de la fin du x^e/début du xi^e siècle, et le dernier, enfin, porte le nom d'un calife fatimide (probablement al-Mu'izz). L'élément interpellant dans cette trouvaille est le premier tissu, utilisé à l'état neuf : celui-ci a été conservé avec soin pendant plus de cinquante ans avant de servir à l'ensevelissement. Le linceul d'Edfou a donc pu être utilisé bien après sa production.

Du point de vue paléographique, l'écriture de notre *ṭirāz* peut être rapprochée de l'écriture élancée et fine de plusieurs spécimens contemporains, par exemple dans la collection Katoen Natie, inv. 1516¹⁰² et dans la collection Bouvier¹⁰³.

Inscription

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ وَمَا تَوْفِیْقِیْ اِلَّا بِاللّٰهِ [علیه توکلت وهو رب العرش العظیم وصلى الله على محمد خاتم النبیین]

« Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux. Ma réussite ne repose qu'en Dieu. En Lui, je remets ma confiance. Il est le Seigneur du trône exalté. Que Dieu prie pour Muḥammad, le sceau des prophètes ... »

Commentaire

Les mots *mā tawfiqī ilā bi-llāh 'alayhi tawakkaltu* (« Ma réussite ne repose qu'en Dieu. En Lui, je remets ma confiance »), que l'on rencontre régulièrement dans les *ṭuruz* et plus rarement dans les documents¹⁰⁴, se lisent en *Coran* II, 88. La formule *wa-huwa rabb al-ʿarṣ al-ʿazīm* (« Il est le Seigneur

98. On trouve ce type de bandes décoratives dans d'autres *ṭuruz*, comme par exemple dans les tissus MIKB Inv. I. 15/66, KNM Inv. LNS19T et ROM Inv. 963.95.7 (NIEWÖHNER-EBERHARD 2006 fig. 46-48).

99. Les toiles sont souvent en coton : PFISTER 1936, p. 79-80, pl. XXXII, D3. Exemple assez comparable dans CORNU 1992, p. 154-156, 508 (BAV 6778), et encore p. 131-132, 500 (BAV 6787), p. 134-136, 500 (BAV 6786), p. 151, 153, 507 (BAV 6780), p. 153-154, 508 (BAV 6772), p. 166-168, 512 (BAV 6795), p. 175-177, 516 (BAV 6739 A).

100. CORNU *et al.* 1993, p. 172-174, n° 98.

101. GAYRAUD 1995, p. 8.

102. DE MOOR 2008, p. 216-217.

103. CORNU *et al.* 1993, p. 174-175, n° 99.

104. Par exemple dans *P. Vente* 8,1 (367 h./977) et *P. Cair. Arab.* I 68 (459 h./1067).

du trône exalté»), que l'on lit fréquemment dans les *ṭuruz* et plus rarement dans les documents¹⁰⁵, est associée aux mots *‘alayhi tawakkaltu* (« En Lui, je remets ma confiance») en *Coran* 9, 129. Enfin, les mots *ḥātim al-nabiyyīn*, qui viennent après la *taṣliya*, se retrouvent en *Coran* 33, 40. Dans les *ṭuruz*, ils sont souvent suivis des mots *wa-‘alā ālihi aḡma‘īn al-ṭayyibīn al-‘aḥyār* (« et sur toute sa bonne et excellente famille »).

Conclusion

H. Henne s'interrogeait : « Jusqu'où s'étendait ce cimetière ? Les cadavres trouvés en 1921-1922 et en 1914 en faisaient-ils partie ? Ces questions, comme celles de la date, doivent rester sans réponse, du moins pour l'instant¹⁰⁶. ». Le temps est venu de préciser cette date.

Isolée dans le lot par sa technique et son aspect, la tapisserie à l'oiseau est le tissu le plus ancien. Il remonte à l'époque omeyyade. On a vu qu'elle fut probablement trouvée hors contexte archéologique. Les autres textiles proviennent des sépultures. La torsion des fils est le plus souvent de sens Z, ce qui est généralement observé à partir de la fin de l'époque fatimide¹⁰⁷. Par comparaison avec des exemplaires bien attestés, le *ṭirāz*, peut être fatimide et le bonnet, mamelouk. Les broderies, quant à elles, sont fréquemment attestées à l'époque mamelouke¹⁰⁸. La régularité de leurs toiles dans les proportions de chaînes et de trames est remarquable, une caractéristique sans doute exigée pour broder.

La datation radiocarbone de sept étoffes montre qu'elles furent fabriquées entre le dernier quart du XIII^e siècle et la fin du XIV^e siècle tandis que deux autres le furent au XIV^e siècle ou au tout début du XV^e. Ainsi, la section copte du musée du Louvre conserve neuf tissus de Tell Edfou datés de l'époque mamelouke. Parmi ceux-ci, le bonnet d'enfant est remarquable. Avec la petite tunique de la collection Raymond Weill¹⁰⁹, il est un rare témoin du costume mamelouk, dont il reste si peu de pièces complètes¹¹⁰.

105. Par exemple dans *P. Chrest. Khoury* II 1,1 (444 h./1052) et *P. Uqlūl* 7, 1 (452 h./1060).

106. HENNE 1925, p. 14.

107. CORNU 1992, p. 364 et M. Van Raemdonck (communication orale).

108. KÜHNEL 1938, p. 87, pl. IV, fig. 6.

109. Inv. E 23518. La tunique fait partie du legs R. Weill, 1950. CORTOPASSI 2003.

110. MAYER 1952, p. 11 ; ATIL 1981, p. 234.

Bibliographie

- ATIL, Esin, 1981. *Renaissance of Islam. Art of the Mamluks*, Washington, D. C.
- BÉNAZETH, Dominique, 1992. *Musée du Louvre. Département des antiquités égyptiennes. Catalogue des collections. L'art du métal au début de l'ère chrétienne*, Paris.
- BÉNAZETH, Dominique, 2011. « Accessoires vestimentaires dans la collection de textiles coptes du musée du Louvre », dans De Moor, Antoine et Fluck, Cécilia (éd.), *Dress accessories of the 1st millennium AD from Egypt. Proceedings of the 6th conference of the research group "Textiles from the Nile Valley", Antwerp, 2-3 October 2009*, Lannoo Publishers, Tiel, p. 12-33.
- DU BOURGUET, Pierre, 1964. *Musée national du Louvre. Catalogue des étoffes coptes I*, Paris.
- BRONK RAMSEY, Christopher, 2009. « Bayesian analysis of radiocarbon dates », *Radiocarbon* 51/1, p. 337-360.
- CORNU, Georgette, 1992. *Tissus islamiques de la collection Pfister*, Cité du Vatican.
- CORNU et al., 1993. CORNU, Georgette, MARTINANI-REBER, Marielle et al. (éd.), *Tissus d'Égypte témoins du monde arabe VIII^e-XV^e siècles. Collection Bouvier*, catalogue de l'exposition au musée d'Art et d'Histoire de Genève puis à l'Institut du monde arabe à Paris, 1993-1994, Genève, Paris.
- CORTOPASSI, Roberta, 2003. « Une robe mamlouke au musée du Louvre », *AnIsl* 37, p. 79-89.
- CROWFOOT, Elisabeth Grace †, 2011. *Qasr Ibrim: the Textiles from the Cathedral Cemetery*, EES, Londres.
- CZAJA-SZEWCAK, Barbara, 2000. « Textiles from Naqlun, 1999 », *PAM* XI, p. 135-142.
- DE JONGHE, Daniël, 1997. « Sur la technologie des soieries double-étoffe à trois chaînes à titre d'exemple d'un tissu de soie bayadère à Bruxelles », *Riggisberger Berichte* 5, p. 195-208.
- , DAEMEN Sonja, RASSART-DEBERGH Marguerite, DE MOOR Antoine, OVERLAET Bruno, 1999. *Ancient Tapestries of the R. Pfister collection in the Vatican library*, Città del Vaticano.
- DE MOOR, Antoine, VERHECKEN-LAMMENS, Chris, VERHECKEN, André, 2008. *3500 years of textile art. The collection ART in HeadquARTers*, Tiel.
- ELLIS, Marianne, 2001. *Embroideries and samplers from Islamic Egypt*, Oxford.
- ERRERA, Isabelle, 1905. *Collection de broderies anciennes*, Bruxelles.
- , 1916. *Collection d'anciennes étoffes égyptiennes*, Bruxelles.
- FINNEISER et al., 2010. FINNEISER, Klaus, LINSCHIED, Petra, PEHLIVANIAN, Meliné (éd.), *Georg Schweinfurth. Pionier der Textilarchäologie und Afrikaforscher*, catalogue de l'exposition au Skulpturensammlung und Museum für Byzantinische Kunst Staatliche Museen zu Berlin, Berlin.
- GAYRAUD, Roland-Pierre et al., 1995. « Iṣṭabl 'Antar (Fostat) 1994. Rapport de fouilles », *AnIsl* 29, p. 1-24.
- HENNE, Henri, 1924. *Rapport sur les fouilles de Tell-Edfou (1921-1922)*, FIFAO I, Deuxième partie.
- , 1925. *Rapport sur les fouilles de Tell-Edfou (1923 et 1924)*, FIFAO II, Troisième partie.
- KÜHNEL, Ernst, 1938. « La tradition copte dans les tissus musulmans », *BSAC* 4, p. 79-89.
- , BELLINGER, Louisa, 1952. *The Textile Museum. Catalogue of Dated Tiraz Fabrics. Umayyad. Abbasid. Fatimid*, Washington D. C.
- LAMM, C. J., 1937. *Cotton in Mediaeval Textiles of the Near East*, Paris.
- Les Perses Sassanides* 2006. *Les Perses Sassanides. Fastes d'un empire oublié (224-642)*, catalogue de l'exposition au musée Cernuschi (Paris, 15 septembre-30 décembre 2006), Paris.

- LINSCHIED, Petra, 2004. « Kopf-Binden im spätantiken bis frühislamischen Ägypten », dans Mat Immerzeel, Jacques Van der Vliet (éd.), *Coptic Studies on the Threshold of a new Millenium* (Proceedings of the Seventh International Congress of Coptic Studies, Leiden, 27 August-2 September 2000), II, Louvain, Paris, Dudley, MA, p. 1365-1371.
- LIVINGSTONE, Rosanne, 2009. « Late Antique Household Textiles from the Village of Kellis in the Dakhleh Oasis », dans A. De Moor, C. Fluck (éd.), *Clothing the house. Furnishing Textiles of the 1st Millennium AD from Egypt and Neighbouring Countries. Proceedings of the 5th Conference of the Research Group "Textiles from the Nile Valley"*, Antwerp, 6-7 October 2007, Lannoo Publishers, Tiel, p. 73-85.
- LORQUIN Alexandra, 1992. *Les tissus coptes au Musée national du Moyen Âge Thermes de Cluny. Catalogue des étoffes égyptiennes de lin et de laine de l'Antiquité tardive aux premiers siècles de l'Islam*, Paris.
- MAYER, Leo Ary, 1952. *Mamluk Costume*, Genève.
- MÉRAT, Amandine, 2013. « Étude technique et iconographique d'un ensemble de broderies égyptiennes antiques conservées au musée du Louvre », dans A. De Moor, C. Fluck, Petra Linscheid (éd.), *Proceedings of the 7th Conference of the Research Group "Textiles from the Nile Valley"*, Antwerp, 7-9 October 2011, Lannoo Publishers, Tiel, p. 126-139.
- , 2014. « New researches on Medieval Embroideries from Tell Edfu at the Louvre Museum », *British Museum Studies in Ancient Egypt and Sudan* (revue du British Museum en ligne).
- NIEWÖHNER-EBERHARD, Elke, 2006. « Die Tiraz-Inschrift aus dem Lüneberger Schatz der goldenen Tafel », dans C. Fluck, Gisela Helmecke (éd.), *Textile Messages. Inscribed Fabrics from Roman to Abbassid Egypt*, (actes du Workshop du groupe d'étude international « Textiles from the Nile Valley », Berlin, 25-26 janvier 2003), *Studies in Textile and Costume History* 4, Leiden – Boston, p. 193-219.
- OTAVSKY Karel, ABAS MUHAMMAD SALIM Muhammad, 1995. unter Mitarbeit von Cordula M. KESSLER *Mittelalterliche Textilien I. Ägypten, Persien und Mesopotamien, Spanien und Nordafrika*, Riggisberg.
- PAETZ GEN. SCHIECK, Annette, 2009. « Late Roman Cushions and the Principles of their Decoration », dans A. De Moor et C. Fluck, (éd.), *Dress Accessories of the 1st Millennium AD from Egypt. Proceedings of the 6th Conference of the Research Group "Textiles from the Nile Valley"*, Antwerp, 2-3 October 2009, Lannoo Publishers, Tiel, p. 115-131.
- PFISTER, Rodolphe, 1936. « Matériaux pour servir au classement des textiles égyptiens postérieurs à la conquête arabe (suite) », *Revue des arts asiatiques* X/2, p. 73-85.
- , 1938. « Coqs sassanides », *Revue des arts asiatiques* XII/1, p. 40-47, pl. XXV-XXVIII.
- PRITCHARD, Frances, 2006. *Clothing Culture: Dress in Egypt in the First Millenium AD. Clothing from Egypt in the collection of the Whitworth Art Gallery*, The University of Manchester.
- QUILES, Anita et al., 2014. À paraître.

- REIMER Paula J. *et al.*, 2009. « IntCal09 and Marine09 radiocarbon age calibration curves, 0-50,000 years cal BP », *Radiocarbon* 51/4, p. 1111-1150.
- RUTSCHOWSCAYA, Marie-Hélène, BÉNAZETH, Dominique, 1999. « Apports des fouilles d'Edfou au musée du Louvre », dans *Tell-Edfou soixante ans après* (actes du colloque franco-polonais, Le Caire – 15 octobre 1996), IFAO Fouilles franco-polonaises 4, Le Caire, p. 55-57.
- SHEPHERD, Dorothy G., 1960. « An Early *Tirāz* from Egypt », *The Bulletin of the Cleveland Museum of Art* XLVII, p. 7-14.
- SMALLEY, Ruiha, à paraître. « Medieval headwear from Egypt in the Victoria and Albert Museum », *British Museum Studies in Ancient Egypt and Sudan*, 22 ou 23 [edited by Elisabeth O'Connell].
- THOMPSON, Deborah, 1985. « Cotton double cloths and embroidered and brocaded linen fabrics from tenth to fourteenth century Egypt: their relation to traditional Coptic and contemporary Islamic style », *Bulletin du CIETA* 61-62, p. 35-49.

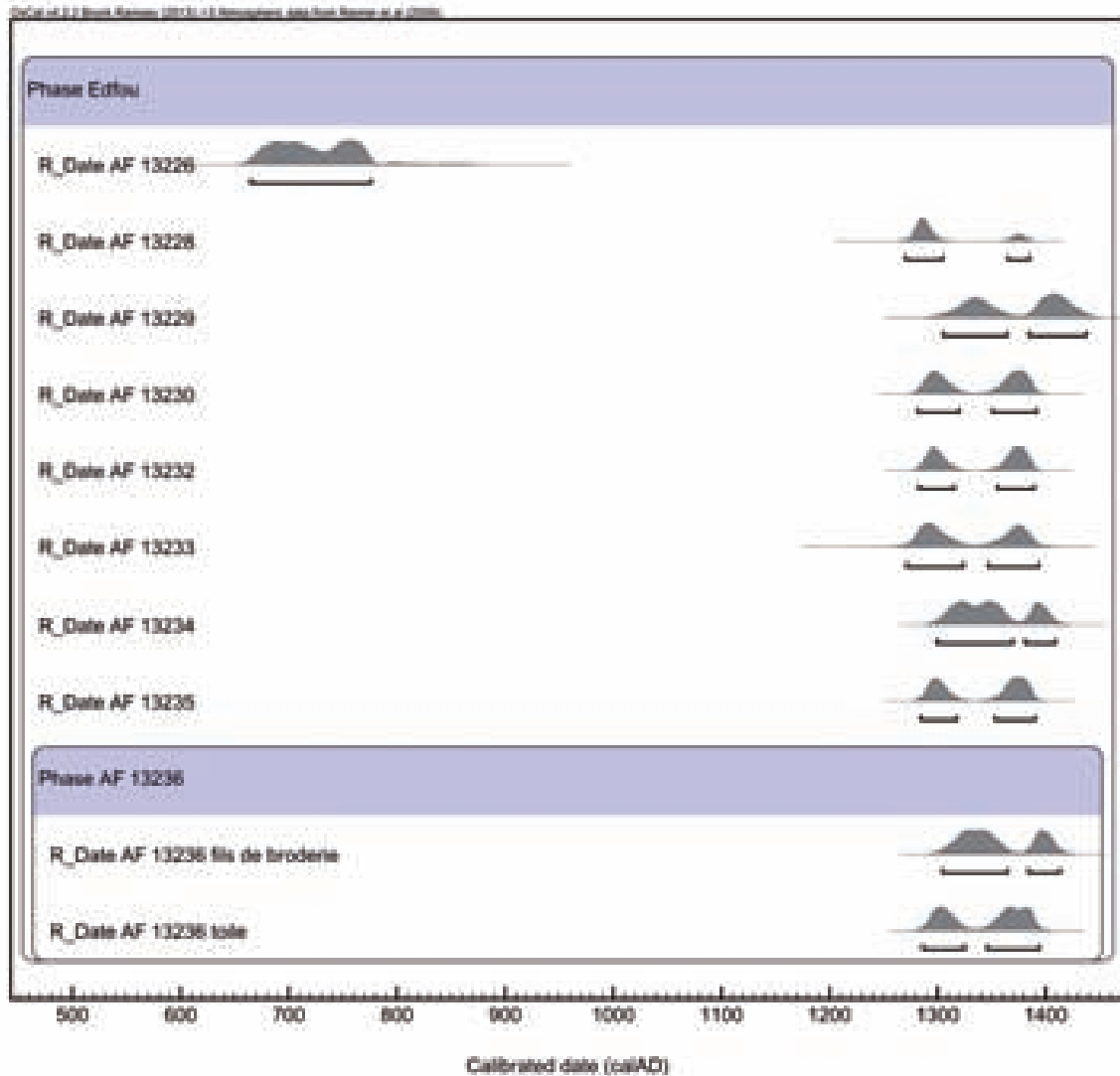


Fig. 1. Résultats calibrés des datations par le carbone 14 réalisées sur neuf fragments de la collection des tissus d'Edfou du département des antiquités égyptiennes du Louvre. Chaque échantillon a été analysé par spectrométrie de masse par accélérateur (SMA) sur l'installation ARTEMIS du LMC14. La toile et la broderie du tissu AF 13236 ont été analysées séparément (phase AF 13236). Huit des neuf tissus étudiés sont contemporains, avec des âges calibrés compris entre 1270 et 1438 calAD (2σ); ils sont d'époque mamelouke. Seul le tissu AF 13226, daté de 665 à 776 calAD (2σ), est d'époque omeyyade.

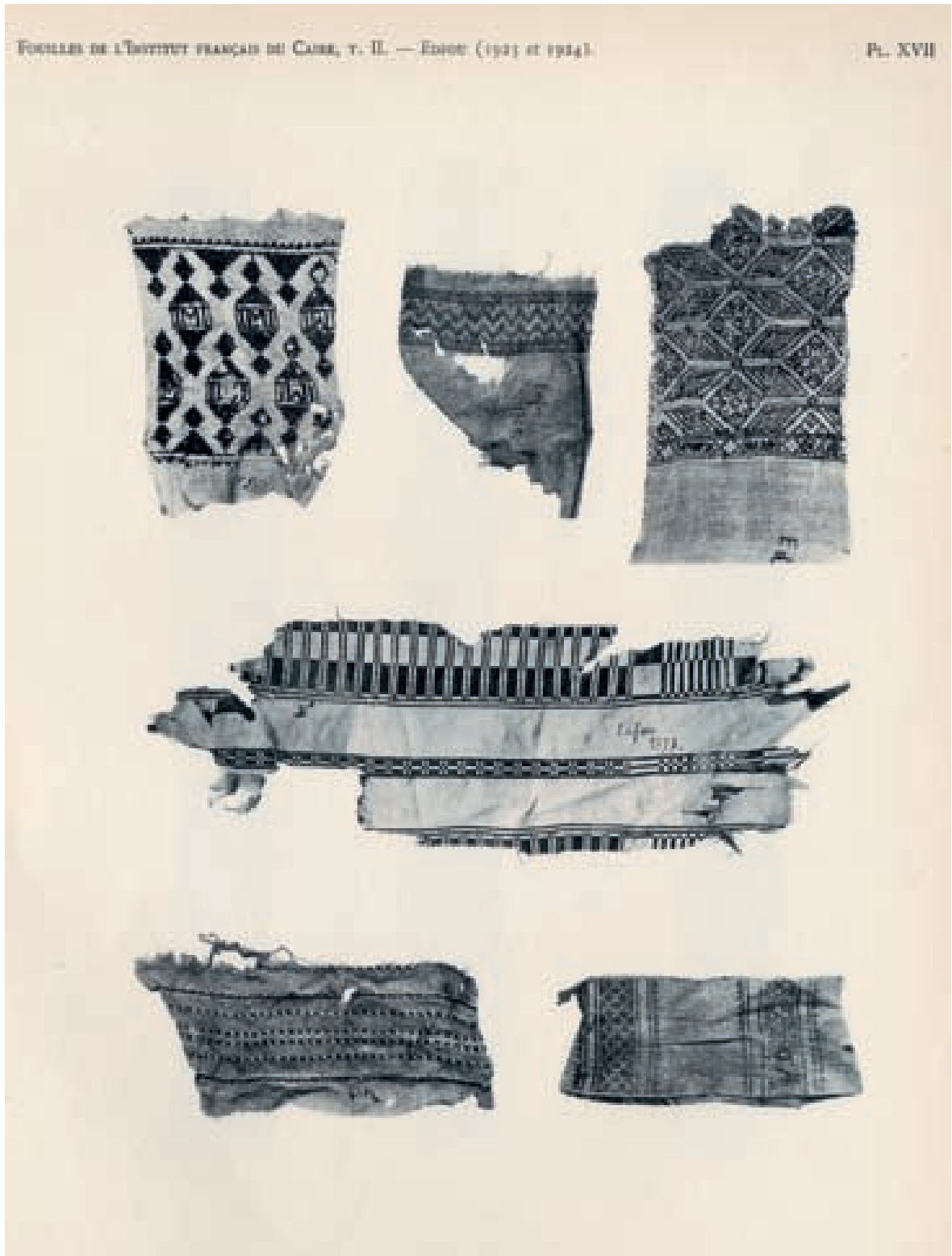


Fig. 2. Reproduction de la pl. XVII de HENNE 1925.



Fig. 3. Les quatre premiers textiles de la fig. 2, mis à plat et retournés. Ils sont photographiés en entier et à la même échelle.
© Musée du Louvre / G. Poncet.



Fig. 4. Détail de la broderie AF 13233.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.

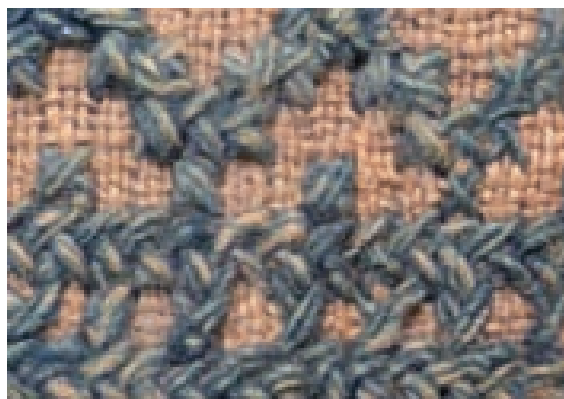


Fig. 5. Détail de la broderie AF 13230.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 6. Détail de la broderie AF 13229.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 7. Détail du tissage double étoffe
AF 13235.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 8. Détail du tissage AF 13232.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 9. Bandeau de tête brodé AF 13234. © Musée du Louvre/Christian Décamps.



Fig. 10. Bandeau de tête brodé AF 13234, revers. © Musée du Louvre/Christian Décamps.



Fig. 11. Partie centrale du bandeau AF 13234. © Musée du Louvre/Christian Décamps.



Fig. 12. Détail du décor AF 13234.
© Musée du Louvre/Christian Décamps.



Fig. 13. Bandeau de tête brodé AF 13228. © Musée du Louvre/Christian Décamps.



Fig. 14. Détail de la broderie AF 13228. © Musée du Louvre/ Christian Décamps.

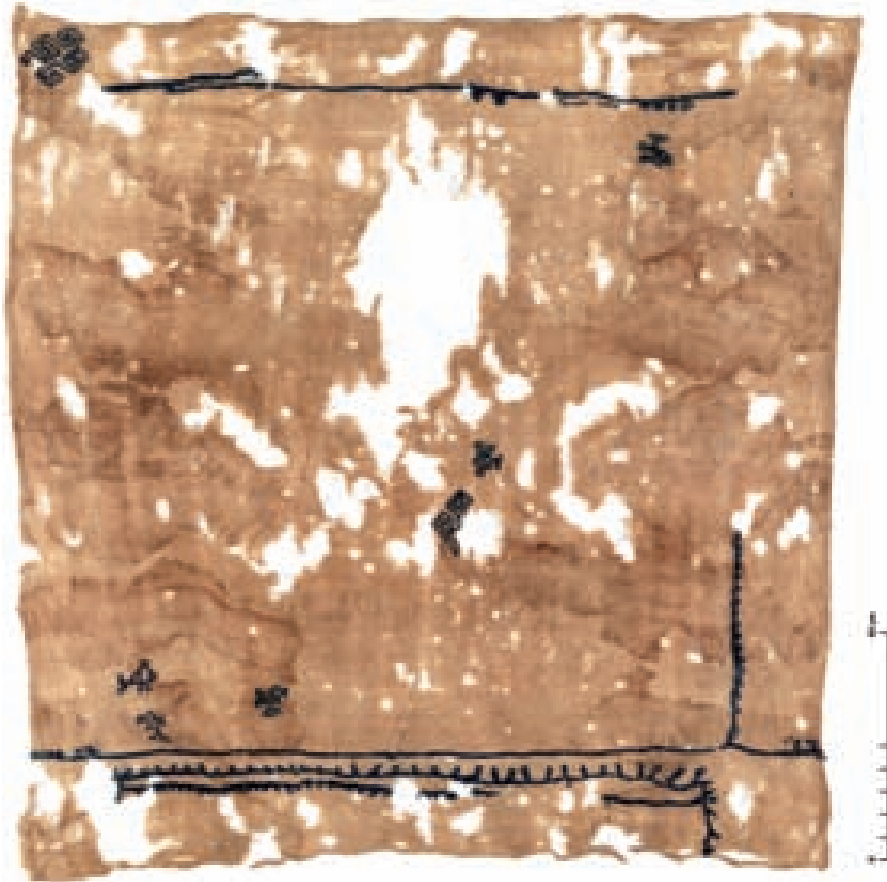


Fig. 15. Carré brodé AF 13236. © Musée du Louvre/Christian Décamps.



Fig. 16. Détail de la broderie AF 13236: svastika.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 17. Détail de la broderie AF 13236: oiseau (?).
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 18. Détail de la broderie AF 13236: oiseau (?).
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 19. Détail de la broderie AF 13236: oiseau (?).
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 20. Bonnet AF 13231 avant restauration.
© Agathe Strouk.



Fig. 21. Intérieur du bonnet AF 13231 en cours de restauration.
© Agathe Strouk.



Fig. 22. Calotte du bonnet AF 13231 après restauration.
© Agathe Strouk.



Fig. 23. Bonnet AF 13231 après restauration.
© Agathe Strouk.



Fig. 24. Fragment de tapisserie AF 13226
© Musée du Louvre/Christian Décamps.

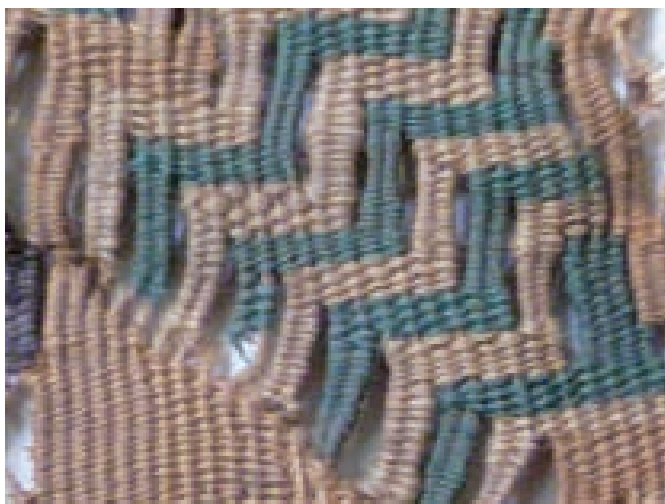


Fig. 25. Détail de la tapisserie AF 13226.
© Musée du Louvre/Cécile Lapeyrie.



Fig. 26. Fragment de firâz AF 13227. © Musée du Louvre/Christian Décamps.

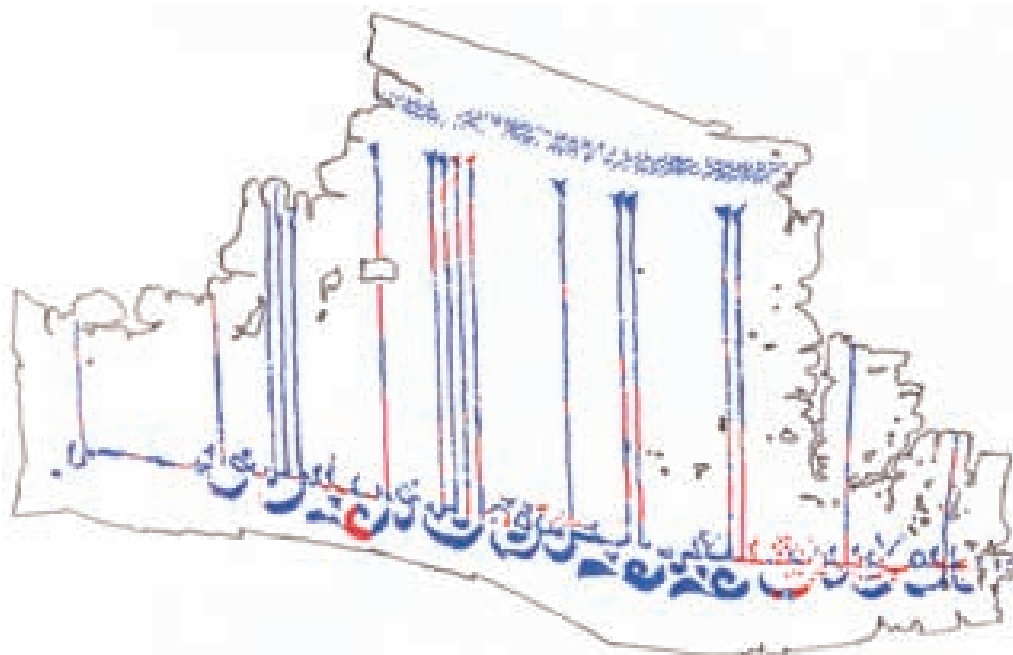


Fig. 27. AF 13227: Relevé de l'inscription (broderie et trous d'aiguille) par Cécile Lapeyrie.



Fig. 28

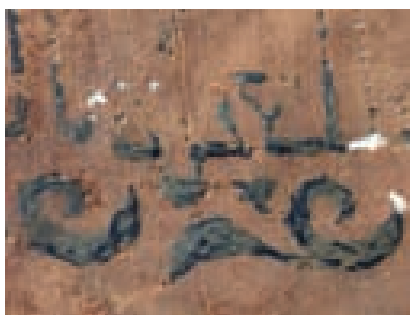


Fig. 29

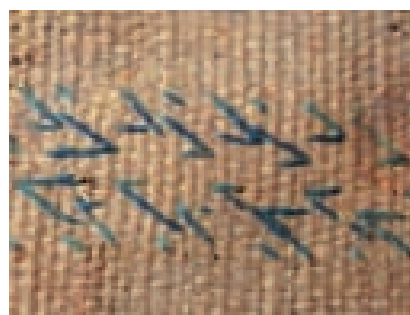


Fig. 30